MANUEL D'USAGER: Application web ANPLASMAN SÈVIS PWOTEKSION

Système d'information sur les points de services pour la protection de l'enfant et contre la violence basée sur le genre

SEPTEMBRE 2015

This publication was prepared by the Health Policy Project.

USAID
DU PEUPLE AMERICAIN

Photo credit/s (cover): HPP.

Suggested citation: [Last name, first initial. Year. *Document Title*. Washington, DC: Futures Group, Health Policy Project].

Le Projet de la politique sanitaire est un accord coopératif de cinq ans financé par l'Agence des Etats-Unis pour le développement international dans le cadre de l'accord No. AID-OAA-A-10-00067, avec entrée en vigueur le 30 septembre 2010. Il est mis en oeuvre par le Futures Group, en collaboration avec Plan International USA, Futures Institute, Partners in Population et Development, Africa Regional Office (PPD ARO), Population Reference Bureau (PRB), RTI International, et White Ribbon Alliance for Safe Motherhood (WRA).

MANUEL D'USAGER: Application web ANPLASMAN SÈVIS PWOTEKSION

SEPTEMBER 2015

L'information donnée [dans ce document] ne représente pas la position officielle du gouvernement américain et ne reflète pas forcément les vues et les positions de l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International.

CONTENTS

[See “Creating a Table of Contents” document for guidance and format.]

ACKNOWLEDGMENTS

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes (MCFDF)

Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST)

et

Institut du Bien-être Social et de Recherche (IBESR)

RÉALISATION

Diagnostic & Development Group
2, Jacquet Toto, Delmas 95, Pétion Ville, Haïti
Courriel : info@ddghaiti.com
Tél. : (509)-2817-1445

1. CONSIGNES GÉNÉRALES

1.1 Présentation du manuel

Ce guide simplifié présente les diverses fonctionnalités de l'application web ANPLASMAN SÈVIS PWOTEKSYON.

1.2 Qu'est-ce que le projet HPP AKSE et pourquoi une plateforme web?

1.2.1 Protection de l'enfant

La violence faite aux enfants est une préoccupation majeure en Haïti. L'enquête sur la violence faite aux enfants (Violence Against Children Survey, 2012) indique qu'environ 60 % des jeunes des deux sexes âgées entre 18 et 24 ans déclarent avoir subi une forme quelconque de violence physique bien avant l'âge de 18 ans. Dans cette même catégorie 25,7 % de femmes et plus de 21,2 % d'hommes affirment avoir également expérimenté une forme quelconque de violence sexuelle avant 18 ans.

Parallèlement au renforcement du cadre légal de protection des enfants, l'État haïtien s'intéresse également à la prise en charge des survivantes et survivants pour favoriser leur pleine réhabilitation. La cartographie des services de protection des enfants contre la violence s'inscrit dans le cadre de l'appui du projet HPP AKSE au Ministère des affaires sociales (MAST) et l'Institut du bien-être social et de recherches (IBESR) pour cataloguer les différents acteurs de protection ainsi que les services (hôpitaux, institutions étatiques, organisations locales, etc.) dans les zones d'exécution du projet, c'est-à-dire dans certaines communes des départements du Nord, Nord-Est, Centre, Sud-Est, Grand-Anse, et dans l'Ouest. Cet outil vise à aider les survivantes/survivants de violence sexuelle, physique et émotionnelle à s'orienter plus facilement vers les services : médical, légal et psychosocial les plus proches. C'est également une manière de promouvoir l'accès à tout le paquet de services disponibles dans les communautés et faciliter du même coup le travail des acteurs pour prévenir la violence et assister les victimes de violence basée sur le genre.

Ce besoin de synergie et d'articulation des interventions vise à garantir aux enfants en situation difficile une prise en charge pluridisciplinaire et intégrée d'autant plus cruciale au regard des carences structurelles, financières et en ressources humaines. Par-dessus tout nous espérons que :

- Les communautés deviennent plus solidaires des survivants et survivantes et qu'elles participent de manière accrue aux efforts de prévention de la violence.
- Les parents/tuteurs soient en confiance pour dénoncer les agressions subies par leurs enfants et recherchent l'assistance appropriée.

1.2.2 Violence basée sur le genre (VBG)

La violence basée sur le genre (VBG) représente un problème de taille dans la société haïtienne. L'enquête EMMUS V a révélé que 28 % de femmes ont à un moment de leur vie subi une forme de violence. Le Ministère à la condition féminine et aux droits des femmes (MCFDF) œuvre, depuis sa création, à combattre les violences faites aux femmes. Plusieurs mécanismes ont été mis en place pour agir sur la problématique. A titre d'exemple, un protocole a été signé entre les Ministères de la santé publique et de la population (MSPP), de la Justice et de la sécurité publique (MJSP) et du MCFDF pour la gratuité du certificat médical en cas de viol et autres agressions sexuelles. Le Ministère a élaboré une

proposition de loi sur la violence en vue de renforcer le cadre légal de protection des femmes et filles victimes de la violence basée sur le genre (VBG). Le MCFDF est aussi membre du comité interministériel en charge de l'élaboration du plan de réponse de l'étude VACS (Violence Against Children Survey) sur les violences faites aux enfants en général. Toutes ces actions visent à renforcer le cadre légal et la prise en charge des survivants et survivantes pour une réponse pluridisciplinaire et intégrée à la VBG.

La cartographie des services de protection des femmes contre la VBG s'inscrit dans le cadre de l'appui du projet HPP AKSE au MCFDF pour cataloguer les différents acteurs de protection ainsi que les services (hôpitaux, institutions étatiques, organisations locales, etc.) dans les zones d'exécution du projet, c'est-à-dire dans certaines communes des départements du Nord, Nord-Est, Centre, Sud-Est, Grand-Anse, et dans l'Ouest. Cet outil vise à aider les survivantes/survivants de violence sexuelle, physique et émotionnelle à s'orienter plus facilement vers les services : médical, légal, et psychosocial les plus proches, pour optimiser leur réhabilitation. C'est également une manière de promouvoir l'accès à tout le paquet des services disponibles dans les communautés et faciliter du même coup le travail des acteurs pour prévenir la violence faite aux enfants.
Cette cartographie, ainsi que d'autres efforts des acteurs étatiques et non-étatiques visant le renforcement de la réponse à la VBG, constituent un pas important vers la prise en charge pluridisciplinaire et intégrée des victimes de la violence basée sur le genre. Par-dessus tout nous espérons que :

- Les communautés deviennent plus solidaires des survivantes/survivants et qu'elles participent de manière accrue aux efforts de prévention de la violence.
- Les survivantes/survivants soient en confiance pour dénoncer les agressions subies et recherchent l'assistance appropriée

1.3 La base de données des points de services

La base de données des points services est la principale composante du système d'information. Elle contient l'ensemble des informations inventoriées sur le terrain visant à informer les intervenants et la population sur la localisation des institutions présentes sur le territoire et les services qu'elles offrent.

Chaque institution a été répertoriée afin d'obtenir un positionnement géographique unique des points de services sur le territoire de la République d'Haïti. Les points qui correspondent à des lieux physiques peuvent contenir des services destinés à la protection de l'enfant ou des services visant à venir en aide aux victimes de violence basée sur le genre. Un point (bâtiment) peut inclure plusieurs institutions différentes.

Les informations contenues dans la base de données sont accessibles au grand public à partir du site internet de l'application (www.sevispwoteksyon.com). De plus, un accès sécurisé aux données permet aux administrateurs du système d'ajouter, de modifier et de supprimer les données.

2. FONCTIONALITIES

Les principales fonctionnalités du système d'information AKSÈ REZO sont :

Grand public	Administrateur
2.1.1 Consultation/Requête	2.2.1 Les accès
2.1.2 Représentation des points de services	2.2.2 Les usagers

2.1.3 Navigation sur la carte	2.2.3 Accès sécurisés aux données
2.1.4 Fond de carte	2.2.4 Ajout de points de services
2.1.5 Liste des résultats	2.2.5 Ajout d'une institution enfants ou genres
2.1.6 Fenêtre d'information	2.2.6 Modifications d'un point de services
2.1.7 Fiche descriptive	2.2.7 Modifications d'une institution enfant ou genres
2.1.8 Impression d'une fiche	2.2.8 Mise à jour des photos

2.1 Grand Public

2.1.1 Consultation/requêtes

Types d'institutions

Cette fonction permet d'effectuer un tri/sélection des données selon les types d'institutions.

Cette fonctionnalité permet d'effectuer un tri/sélection des données selon les différents services offerts.

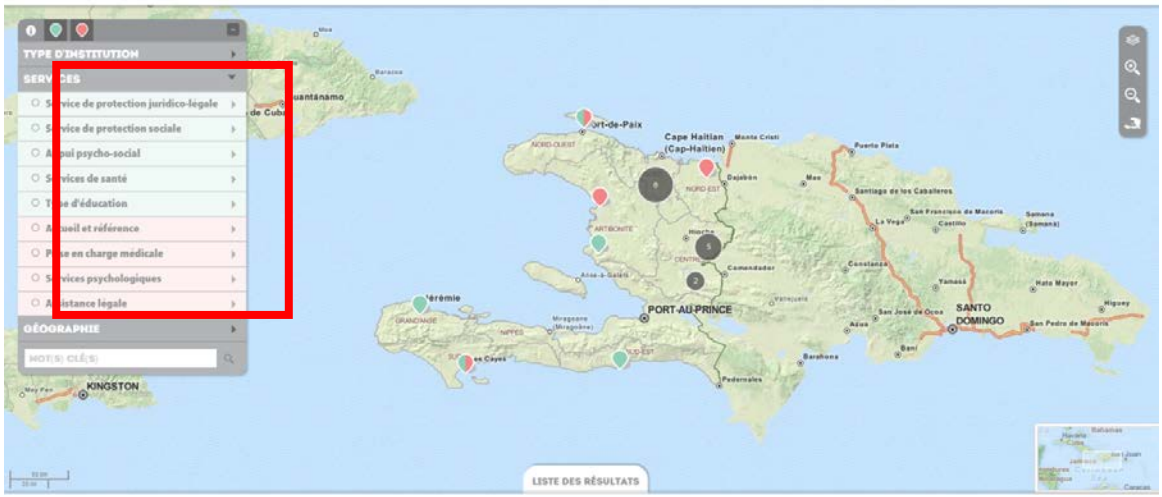

Géographies

Cet outil de tri/sélection permet d'afficher seulement les éléments contenus dans un ou un ensemble de Département, d'Arrondissement et/ou de Commune sélectionnées par l'usager.

Désélectionner les filtres

Cette fonctionnalité permet de désélectionner l'ensemble des tris / sélections.

Mot(s) clé(s)

Cet outil de recherche permet de d'identifier une/des institution(s) avec l'aide de mot(s) clé(s). La recherche s'applique à l'ensemble de la base de données.

2.1.2 Représentation des points de services

Sélection de points de services enfants et femmes.

Les deux icones situés dans la partie supérieure gauche de la boîte de sélection/filtres permettent d'afficher les points de services sur la carte. L'icône vert correspond aux points de services associés à la protection de l'enfant et le rouge à ceux qui offrent des services d'aide aux victimes de violence basée sur le genre. L'activation d'un icône et l'affichage des services correspondant sur la carte s'illustre par la présence d'un carré plus foncé entourant l'icône.

Représentation cartographique de points uniques

Sur la carte, les points de services sont représentés par des symboles vert pour les enfants et rouge pour le genre. Les points regroupant les deux couleurs proposent des services à la fois pour la protection de l'enfant et d'aide aux victimes de violence basée sur le genre.

Représentation cartographique de points multiples

Lorsque plusieurs points de services, selon l'échelle de la carte, sont à proximité l'un de l'autre, ils seront représentés par un seul icône (pastille) contenant un chiffre indiquant le nombre de points de services qu'il contient. En cliquant sur se dernier, l'application effectuera un rapprochement (zoom), afin d'obtenir une échelle de cartographique permettant d'afficher la position plus précise des points. Le seuil établis pour la fonction de rapprochement est de 4 établissements.

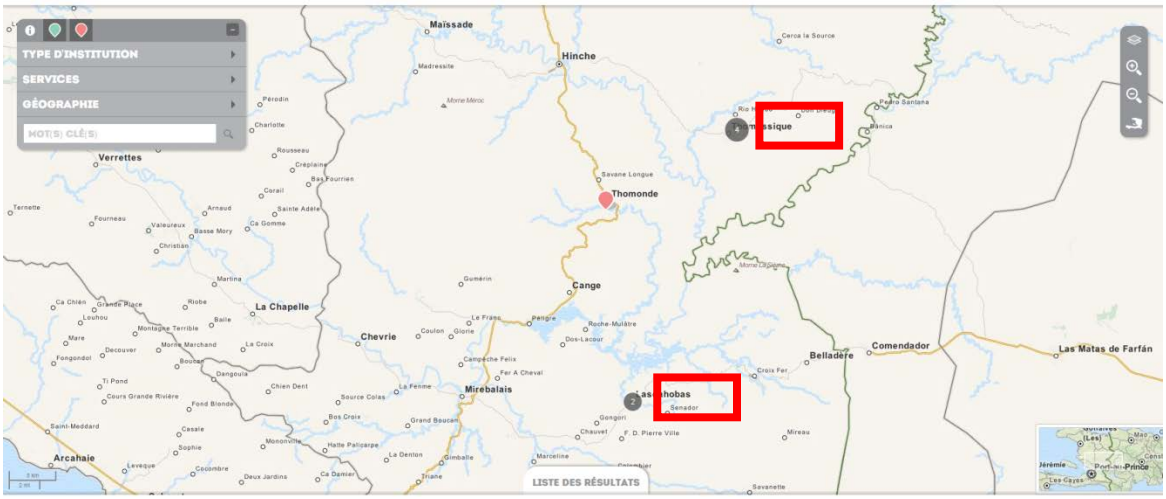

Représentation de plusieurs institutions à un même point de services

Lorsque plus d'une institution se trouvent dans un même point de services (bâtiment/établissement), une fenêtre permet de sélectionner l'institution désirée.

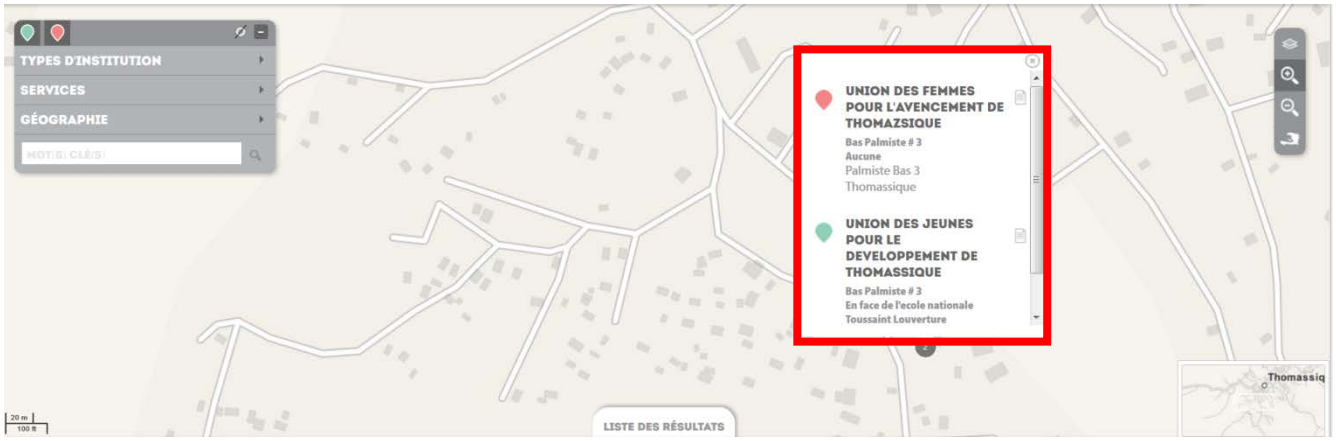

2.1.3 Navigation sur la carte

Trois outils de navigations sont disponibles, soit zoom plus, zoom moins et retour à l'étendu courant. De plus, la souris agit comme outil de navigation, le clique gauche soutenu permet de se déplacer, double clique gauche permet de faire un rapprochement (zoom).

2.1.4 Fonds de carte

Deux types de fonds de cartes sont disponibles, soit les limites administratives et les couches de bases. De plus, le service de cartographie web d'OpenStreetMap agit à titre de carte routière et aérienne de base.

Filtre de sélection des limites administratives

Cette fonction permet d'effectuer un tri/sélection, afin de filtrer les Départements, Arrondissements et Communes et d'afficher seulement les limites administratives voulues.

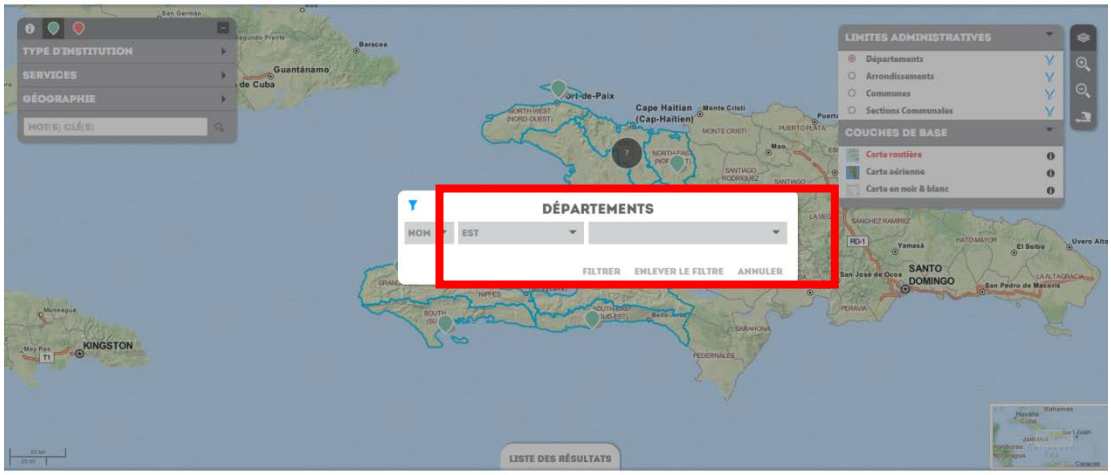

2.1.5 Liste des résultats

Cette fonctionnalité permet de lister l'ensemble des résultats visibles sur la carte et ainsi de sélectionner le point de services recherché.

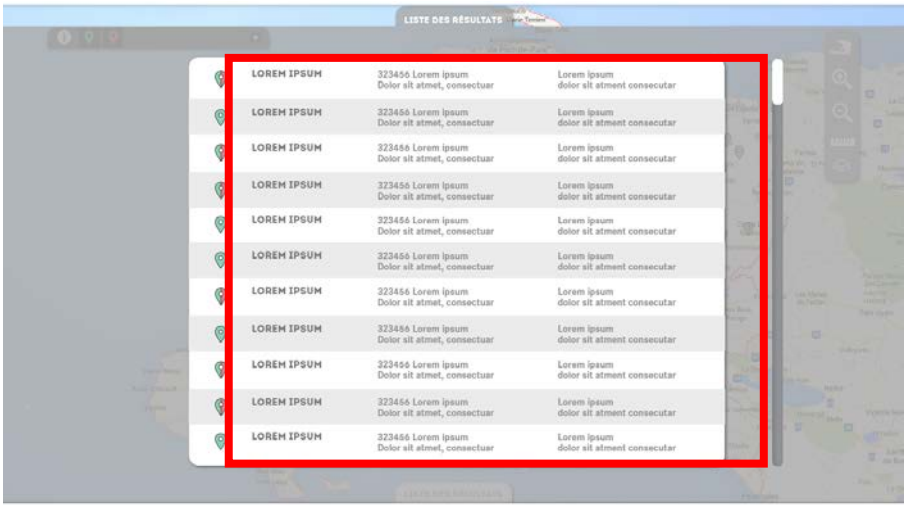

2.1.6 Fenêtre d'informations

Elle permet d'obtenir les informations sommaires du point de services et d'accéder à la fiche complète.

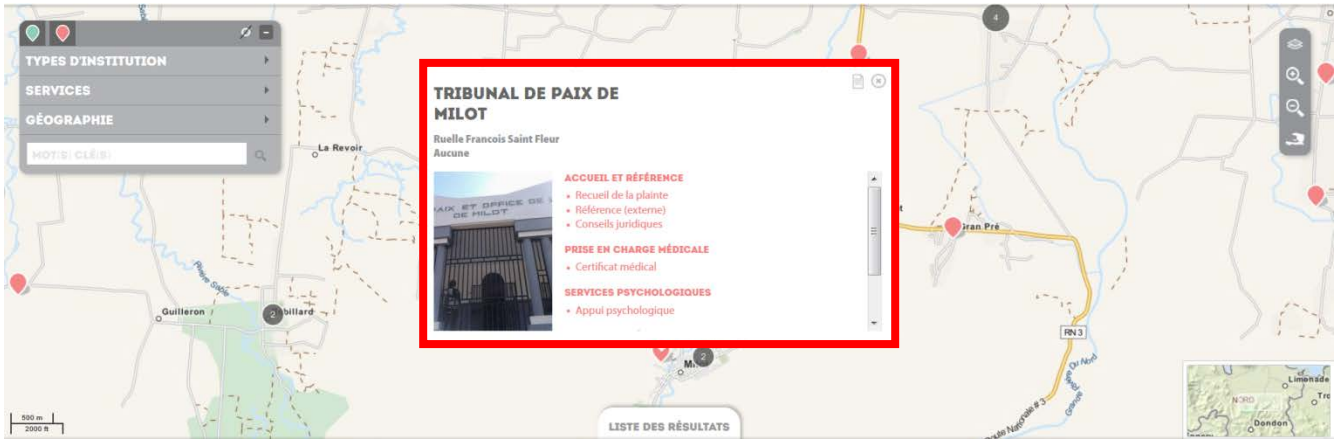

2.1.7 Fiche descriptive

Elle permet d'obtenir l'ensemble des informations pour un point de services et d'accéder au module d'exportation/impression de la fiche complète.

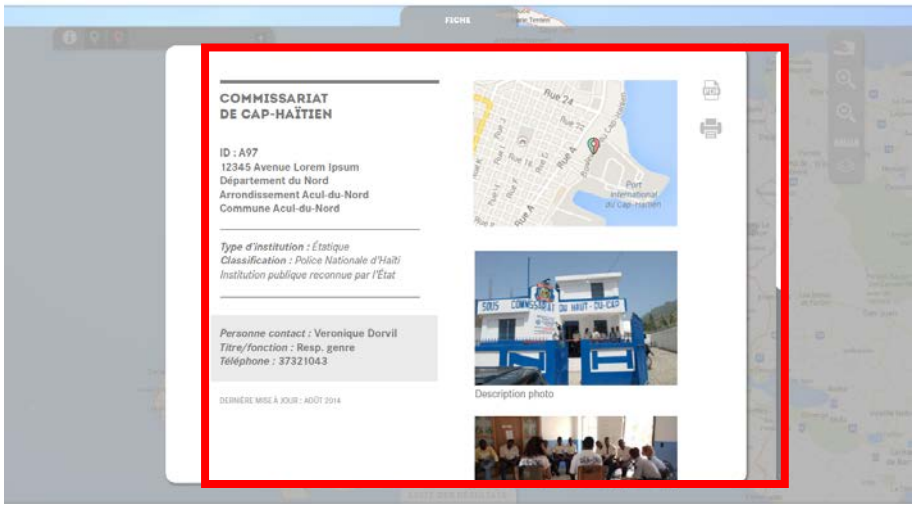

2.1.8 Impression des fiches

Module permettant d'imprimer une fiche ainsi que d'exporter en version PDF.

2.2 ADMINISTRATEUR

2.2.1 Les accès

Le lien d'accès est le site internet de l'application AKSÈ REZO. Il existe trois grands types d'utilisateurs : public, administrateur - violence basée sur le genre, administrateur - protection de l'enfant, administrateur de l'application et des accès.

Les types d'accès sont les suivants :

Type d'accès	Description
▪ Public	▪ Consultation des points de services
▪ Violence basée sur le genre	▪ Modification pour la violence basée sur le genre
▪ Protection de l'enfant	▪ Modification pour la protection de l'enfant
▪ Administrateur	▪ Maintien de l'intégrité des données et des accès

Pour créer un nouvel accès usager, l'administrateur du système devra utiliser la console de gestion des accès accessible à partir de l'URL suivant : http://sevispwoteksyon.com/FusionManager/login.html

Une fois connecté à cet accès l'administrateur devra utiliser le compte suivant :

- Usager: ar_user_admin
- Mot de passe: aradmin111

Sur la page d'accueil et une fois connecté, l'administrateur doit aller dans l'onglet « Sécurité » dans le menu en haut à gauche.

Pour créer un usager/utilisateur :

a) Mettre le curseur sur un nom d'utilisateur déjà présent dans la liste. En effectuant cela, les mots «Copier » et « Modifier » apparaîtront. Il faut cliquer sur « Copier ».

b) La fenêtre suivante apparaît pour permettre de créer un nouvel utilisateur.

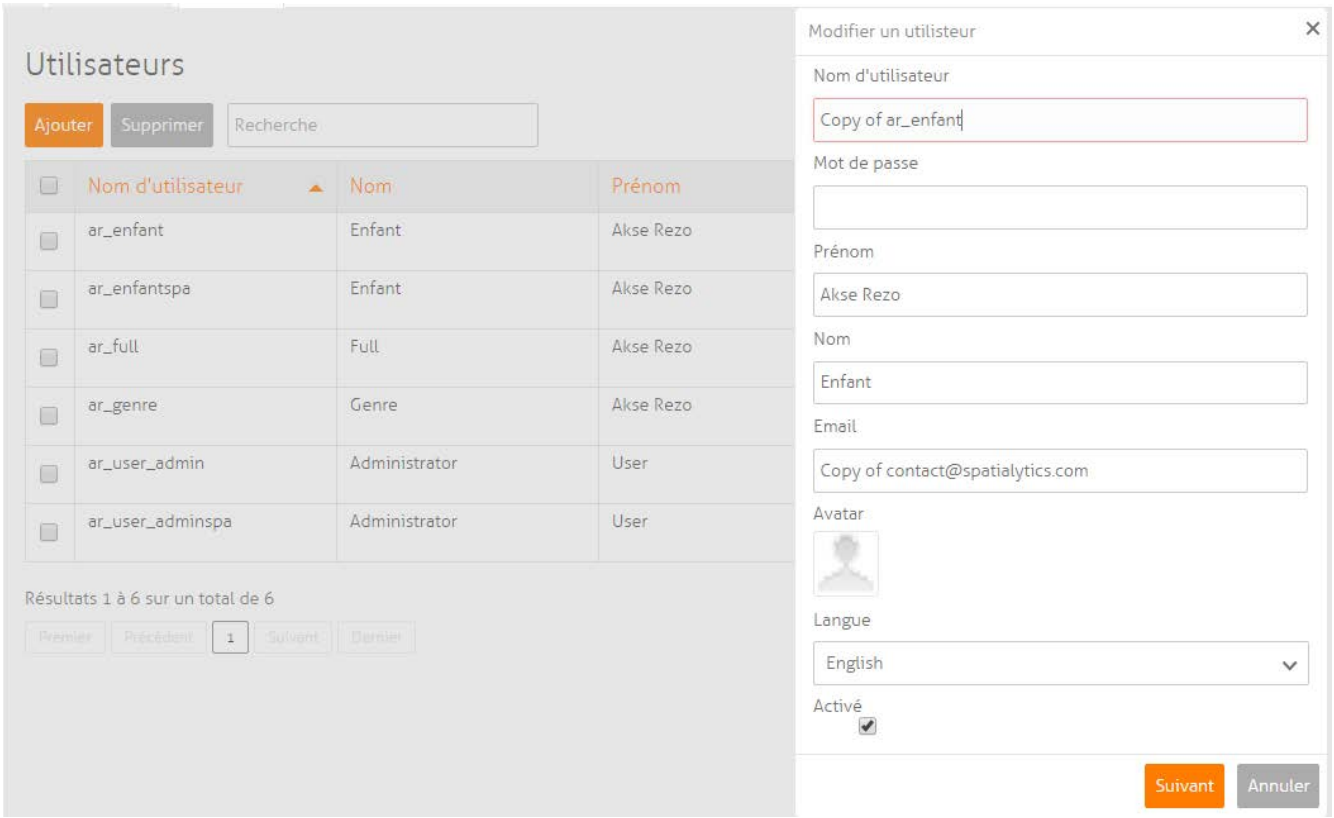

c) À titre d'exemple, la création d'un utilisateur du nom de « aaa ». Une fois les informations entrées, appuyez sur le bouton « Suivant ».

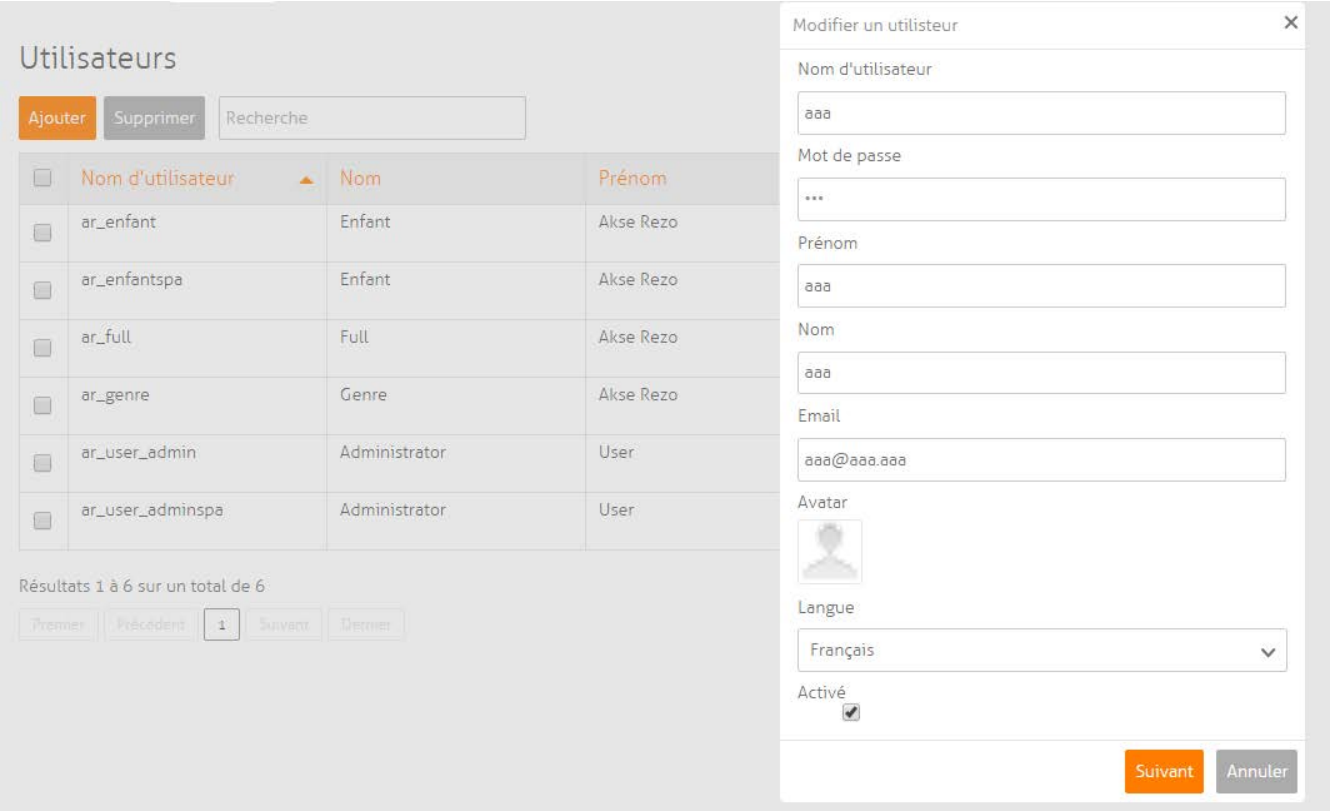

d) Une nouvelle fenêtre apparaît. Ne rien changer et appuyer sur « Suivant ». Les rôles ont été préalablement établis et n'ont pas besoin d'être modifiés.

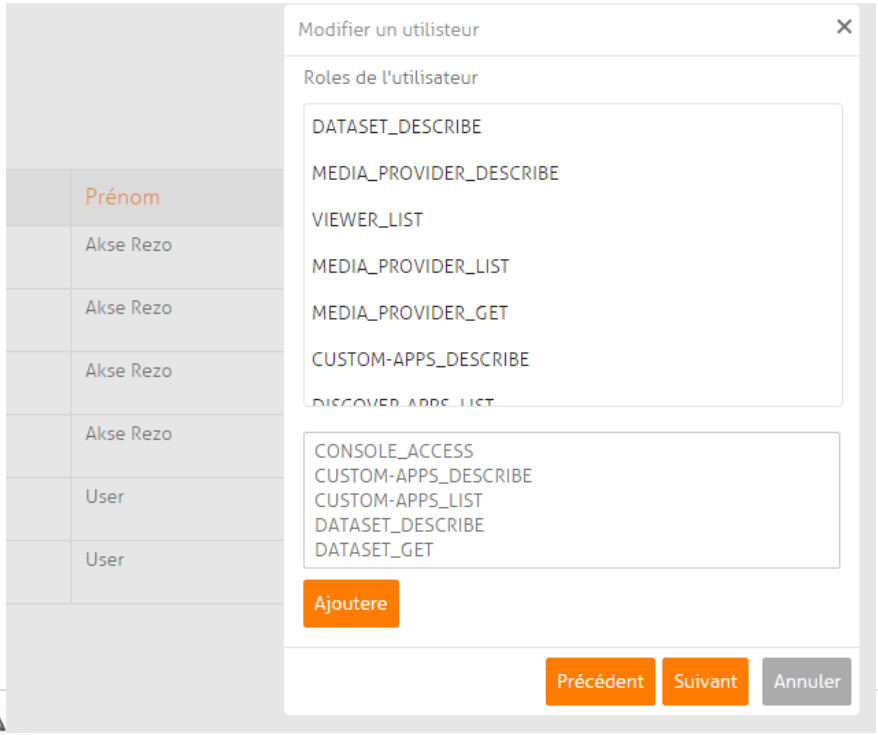

e) Une nouvelle fenêtre apparaît, affichant les différents groupes auxquels l'utilisateur appartient.

Le groupe « Akse Rezo (Groupe primaire) » doit être présent pour tout nouvel utilisateur. Par la suite il faut décider si on ajoute « Akse Rezo Admin Enfant » et/ou « Akse Rezo Admin Genre ».

Le groupe « Akse Rezo Admin Enfant » permet de créer, mettre à jour et supprimer les établissements et les services « Enfant ».

Le groupe « Akse Rezo Admin Genre », quant à lui, permet de créer, mettre à jour et supprimer les établissements et les services « Genre ».

Si utilisateur doit faire ces opérations dans les deux groupes, on lui donne accès aux deux groupes. Appuyer sur « Terminer ». Le nouvel utilisateur sera alors créé.

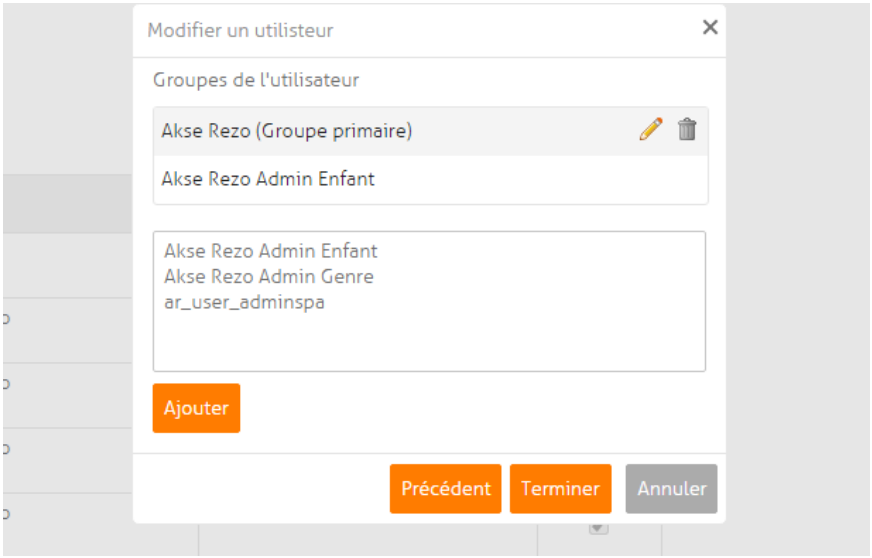

Modifier un usager/utilisateur

a) Mettre le curseur sur un nom d'utilisateur déjà présent dans la liste. En effectuant cela, les mots « Copier » et « Modifier » apparaîtront. Il faut cliquer sur « Modifier ».

b) Répéter les étapes b) à e) du point #2. L'utilisateur sera alors modifié. Pour donner un accès d'édition à un groupe (Enfant ou Genre), il faut ajouter le ou les groupe(s) correspondant(s) lors de l'étape e).

Supprimer un utilisateur.

a) Dans la liste des utilisateurs, cocher l'utilisateur à supprimer.

b) Dans le menu « Utilisateurs », cliquer sur le bouton gris qui indique « Supprimer ».

c) Une nouvelle fenêtre apparaît, cocher la case au-dessus de : « Effacer les ressources des ces utilisateurs », afin de bien effacer toutes les données.

d) Appuyer sur « Oui ». L'utilisateur sera alors supprimé.

2.2.2 Les usagers

Les usagers regroupes les intervenants du milieu travaillant dans les diverses structures de l'administration publique soit, Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes (MCFDF), Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST), Institut du Bien-être Social et de Recherche (IBESR). Ces usagers ont besoin d'un nom d'utilisateur (titre lié à une entité administrative) et un mot de passe (prédéfini) afin de permettre l'ajout, la modification et la suppression de données dans l'application selon leurs champs d'interventions respectifs.

Quant à la consultation des données, elle est disponible/ouverte au grand public ainsi aucun nom d'usager et mot de passe est nécessaire.

2.2.3 Accès sécurisés aux données

Il permet d'accéder de façon sécuritaire aux données et d'ainsi ajouter, modifier et supprimer les données dans l'application.

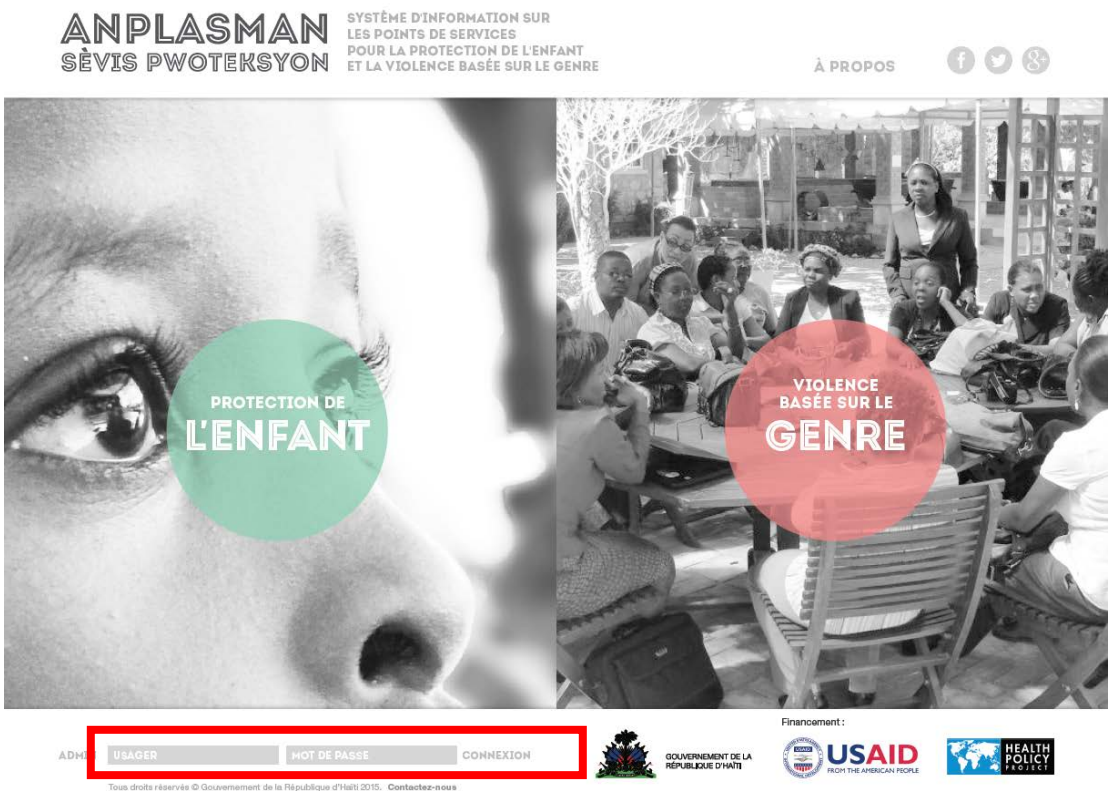
ANPLASMAN
SÈVIS PWOTEKSYON
SYSTÈME D'INFORMATION SUR
LES POINTS DE SERVICES
POUR LA PROTECTION DE L'ENFANT
ET LA VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE
À PROPOS
PROTECTION DE
L'ENFANT
VIOLENCE
BASÉE SUR LE
GENRE
ADHÉ
USAGER
MOT DE PASSE
CONNEXION
GOUVERNEMENT DE LA
RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
Financement :
USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE
HEALTH
POLICY
PROJECT
Tous droits réservés © Gouvernement de la République d'Haïti 2015. Contactez-nous

2.2.4 Ajout de point de services

Édition d'un nouveau point de services

L'outil établissement permet d'ajouter de nouveau point de services par un simple clic sur la carte. Il est aussi possible d'intégrer un nouveau point à partir de coordonnées géographique (GPS) définies.

Formulaire du point de services

Suite à l'ajout d'un nouveau point de services, une fenêtre d'information s'affiche. Après avoir dûment remplie la fiche cliquer sur l'option enregistrer dans le coin inférieur gauche. Il est possible d'annuler l'ajout d'un nouveau point, en cliquant sur le bouton annuler.

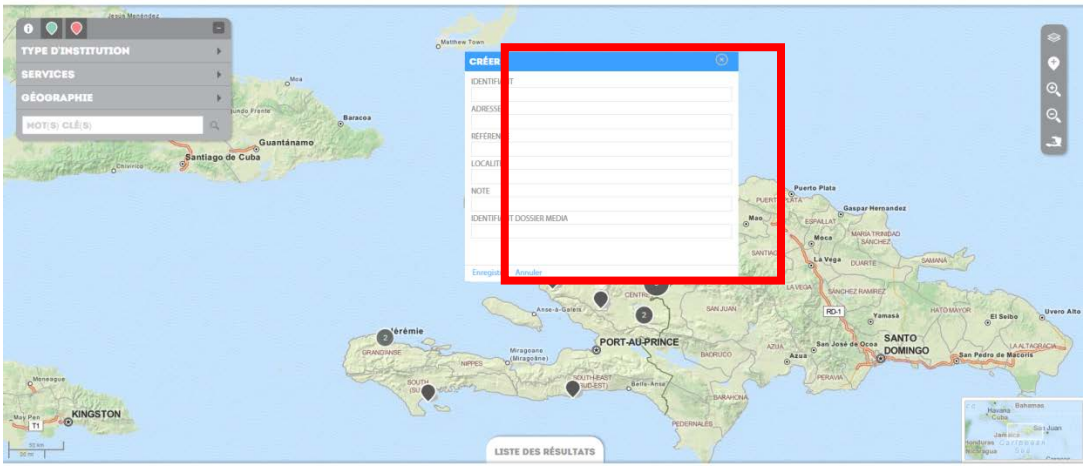

2.2.5 Ajout de point de services enfants ou genres

Fenêtre d'information sur le point de services

Suite à l'enregistrement du point de services, une fenêtre s'affiche permettant d'ajouter un service enfant ou genre, de le modifier, de le déplacer et de le supprimer.

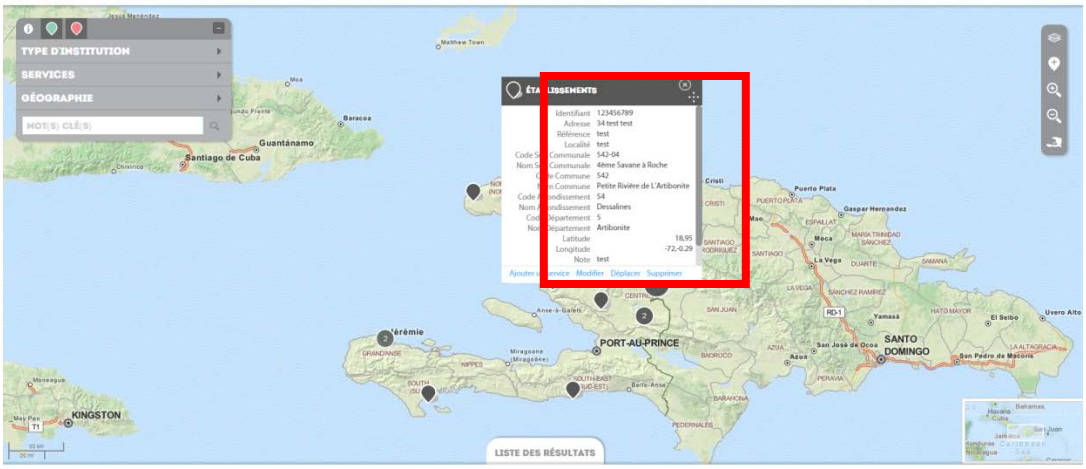

Ajout d'un service associé à la protection de l'enfant ou d'appui aux victimes de violence basée sur le genre

Dans le coin inférieur gauche une fonction permet d'ajouter un service de type enfant ou genre.

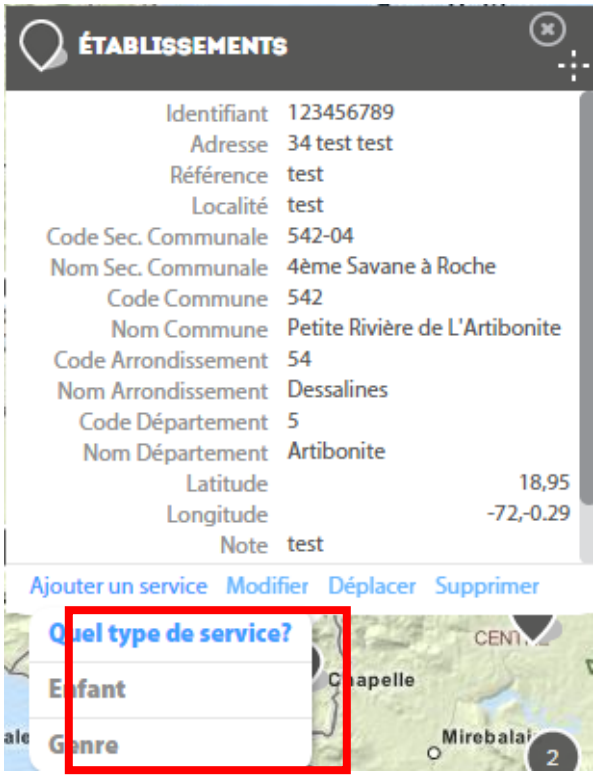

2.2.6 Modification d'un point de services

Modifier un point de services

Permet de modifier le point de services

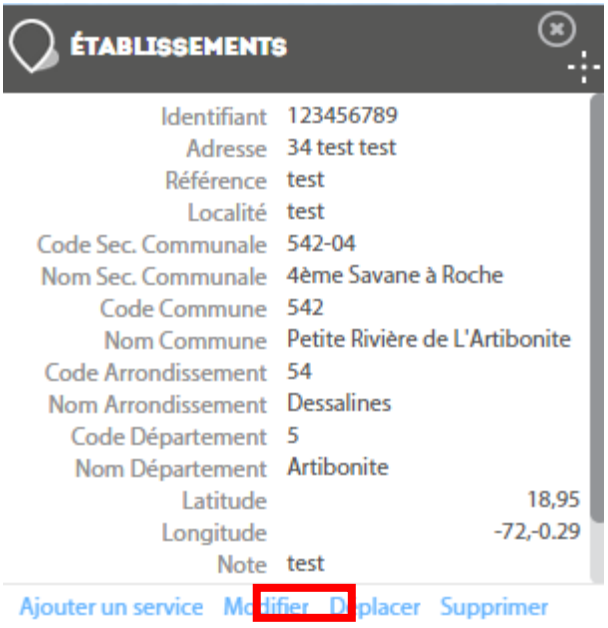

Déplacer un point de services

Permet de déplacer le point de services

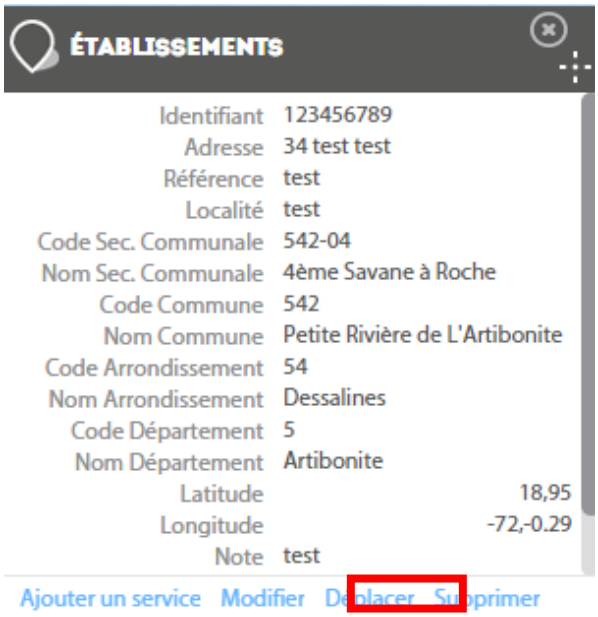

Supprimer un point de services

Permet de supprimer le point de services

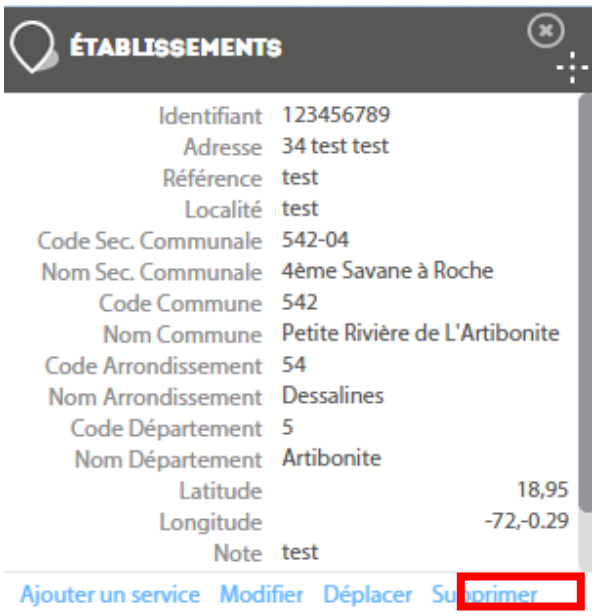

2.2.7 Modification de points de services enfants ou genres

Accès à la fiche technique éditable

Cette fonction dans le coin supérieur droit, permet d'accéder à la fiche technique et d'ainsi en modifier le contenue.

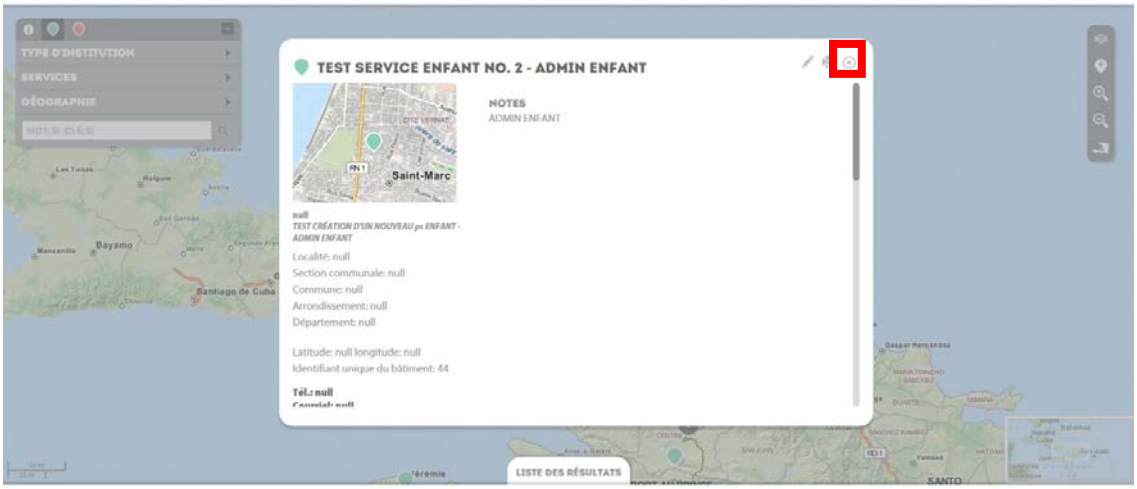

Fiche technique éditable

Fiche technique permettant d'ajouter les informations générales et spécifiques d'une institution enfant ou genre à l'intérieur d'un point de services.

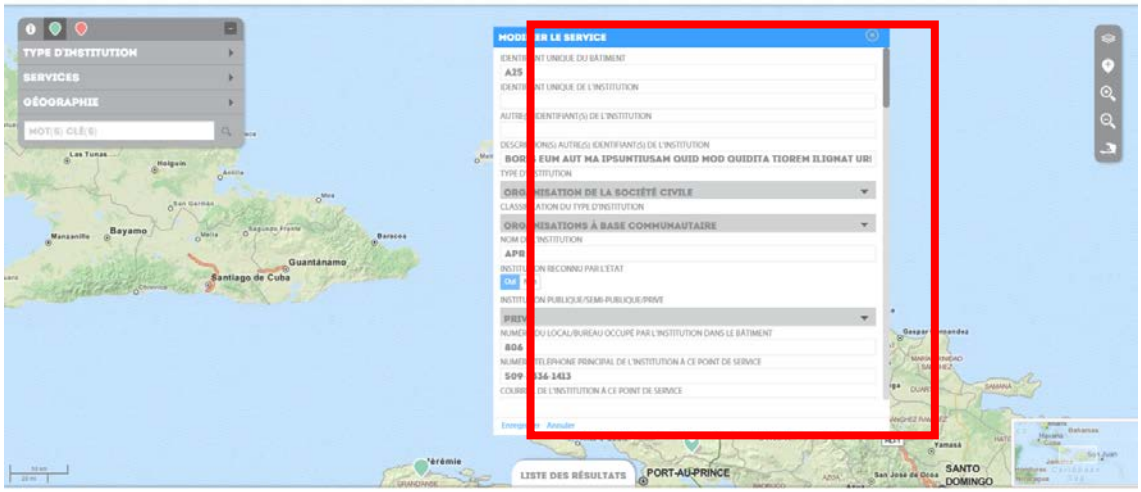

2.2.8 Intégration / mise à jour des photos

Les photos sont intégrées dans un répertoire structuré en trois sous-répertoires : bâtiments, enfant, genre

Les photos de chacun de ces répertoires sont dans un sous-répertoire nommé selon l'identifiant (ID) correspondant au bâtiment ou bien à l'institution (pour les répertoires enfant et genre).

Pour chaque photo, le nom du fichier sera utilisé comme libellé. Pour les photos de point de service, elles sont également présentes dans ce répertoire et portent le nom « Photo du point de service.jpg ».

For more information, contact:

Health Policy Project
Futures Group
1331 Pennsylvania Avenue NW, Suite 600
Washington, DC 20004
Tel: (202) 775-9680
Fax: (202) 775-9694
Email: policyinfo@futuresgroup.com
www.healthpolicyproject.com